



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

COMPTE-RENDU REUNION COMITE CAT DU 22 JANVIER 2019

A L'OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE à PARIS

Ouverture séance : 10 H 10

Présents : Melle Agnès de FRANCE, Mmes Danielle CACARD, Jocelyne SCHOEN, Marie TILLIARD, MM. Gérard BERNIER, Patrick COUTURAUD, Marc FEUILLADE, Sébastien JACOBS, Marc LEDOYEN et Hubert SCHILDKNECHT.

Mlle Agnès de France souhaite la bienvenue à l'ensemble du comité présent et passe immédiatement à l'ordre du jour.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 12/09/2018 :

Après quelques petites corrections et détails vus ensemble, le comité a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion du comité du 12 septembre 2018.

2. TRESORERIE : M. Patrick COUTURAUD

Etat de nos membres : le club totalise 1040 adhérents et 12 membres honoraires. D'année en année, nous constatons une baisse de nos cotisations.

La situation financière du compte présente provisoirement un déficit de 5 000 € pour l'année 2018. Depuis 2012, nous perdons 15 000 Euros par année.

Les dépenses sont trop élevées et se chiffrent par année à 51 000,- euros pour les deux principales recettes enregistrées représentant les cotisations des membres pour 41 000.00 Euros environ et les subventions confirmation perçues de la centrale canine d'environ 6 000,- euros

Une nouvelle négociation du montant des frais bancaires pour les délégations a été demandée auprès de la Banque Postale par le trésorier. A partir de janvier 2019, le montant des frais de tenue de compte a été revu et corrigé à 5.00 Euros mensuel.

Club des amateurs de teckels

2, Place Jean de Luxembourg

80150

Téléphone

Courriel :

(Siège social)

BP 50009

Crécy-en-Ponthieu

03 22 31 97 02

clubdesamateursdeteckels@wanadoo.fr

Décret 66709 du 21/09/1966. Arrêté de septembre 1970

Association de Race agréée par le Ministère de l'Agriculture

(suite)



Club des Amateurs de Teckels

L'option de 5.20 Euros mensuelle (trop élevée et inutile) correspondant à la connexion en ligne n'a pas été retenue pour la majorité des délégations.

Résolutions :

Le contrat de location de la machine à affranchir va prendre fin en juillet 2019.

Les cartes d'adhésion et les relances pour le paiement des cotisations seront envoyées par mail, les adhésions pourront se faire en ligne, les paiements par virement sont souhaitées et encouragées. Pour tous les membres n'ayant pas internet, les courriers leur seront adressés comme d'habitude par voie postale. Aux fins d'économie, nous souhaitons et encourageons nos adhérents, s'il le souhaite, à nous communiquer leur adresse mail.

Le comité a décidé d'augmenter le montant de la cotisation, une proposition a été faite : 40.00 Euros pour l'adhésion individuelle et 45.00 Euros pour l'adhésion couple. Ce point est prévu à l'ordre du jour de lors la prochaine assemblée générale du 14 juin à Saulieu où nous prendrons la décision finale.

La revue papier sera supprimée, le nouveau « Mook » diffusé annuellement sera imprimé et transmis aux membres à jour de leur cotisation.

A partir de 2019, les inscriptions au CGA, au tournoi BHP, à la coupe d'Europe VGP et au championnat WUT SCHWHN seront remboursés à 50 %, les coupes de France sur petits gibiers et coupe de France de broussaillage seront remboursés à 50 % aux chiens sélectionnés pour la finale.

Les régionales d'élevage seront désormais gérées entièrement par les délégations organisatrices.

Pour les inscriptions en ligne concernant les Régionales d'Élevage auprès de Cédia, un devis va être demandé avec une option sans catalogue, le CAT se chargerait de faire le catalogue.

Notre secrétaire quittera notre club pour partir en retraite (date reste à déterminer) et ne sera pas remplacée. Une indemnité de départ en retraite est à prévoir au budget.

3. COMMISSION D'UTILISATION : Mme Danielle CACARD

Règlement du BHFk sans contact et utilisation dans les cotations et homologations.

Un projet a été élaboré par la commission d'utilisation et présentée sous forme de grille avec les différents titres de championnats de travail et de beauté, la cotation ainsi que le TAN qui sont impactés par le sigle BHFk.

(suite)



Club des Amateurs de Teckels

Un débat s'est engagé entre les membres du comité. La solution la plus adaptée et pour conserver les qualités de travail de nos teckels sous terre est de se calquer sur le BHFK 95 (épreuve sous terre allemande sans contact) avec quelques modifications de notre terrier actuel, soit une création d'une fosse avec 10 cm de sable, plus aucun contact avec le renard, une grille les séparant. Le projet va être corrigé et retransmis à l'ensemble du comité par mail pour validation. Une proposition finale suivra à l'ensemble du comité et sera présentée à la commission des terriers de la Sté centrale canine le 19 mars prochain pour approbation.

L'épreuve sera présentée et intitulée « test d'aptitude à la vènerie sous terre sans contact » et sera inscrit dans le glossaire cynophile sous « BHFK 19 ». Cette épreuve sera réussie ou échouée, pas d'attribution de prix, ni de points.

Lors d'une épreuve, l'âge requis du chien est de 12 mois minimum. Le maximum d'inscriptions à cette épreuve sera de 20 chiens et 4 renards seront utilisés pour 5 chiens.

4. COMMISSION COMMUNICATION : intervention de Mme Marie TILLIARD

Point sur le site internet

Le nouveau site a démarré le 24 décembre 2018 sous la direction de Marie Tiliard. Un gros travail de « remplissage » a déjà été accompli.

Le lien Facebook a été mis en place et fonctionne déjà très bien.

Reste à programmer l'accès à l'espace adhérents du site qui sera opérationnel début mars et s'en suivra le projet Newsletter.

5. DELEGATIONS :

5.1 Délégation Aquitaine : après lecture de la lettre de motivation de M. Cédric HONORE, le comité a accepté à l'unanimité M. Cédric HONORE au poste de délégué.

5.2 Délégation Nord-Picardie : aucune candidature pour le poste, Melle Agnès de France a été acceptée à l'unanimité pour assurer la relève de Mme Eliane de France.

5.3 Délégation Franche-Comté : toujours à la recherche d'un délégué. Une demande va être effectuée auprès de M. MORIN pour la reprise de la délégation.

5.4. Délégation PACA : lecture d'un courrier envoyé par le délégué Jacques TEDESCO et adressé à Melle de France et aux membres du comité. Suite à un souci avec un membre actif de la délégation, l'ensemble du comité n'est pas insensible au contenu de ce courrier mais ne souhaite pas engager des poursuites sur des faits relevant principalement de réseaux sociaux. En effet, vis-à-vis de la loi, ce

(suite)



Club des Amateurs de Teckels

litige n'est pas recevable, il sera noté et mis en attente dans le dossier PACA. Une réponse dans ce sens émanant du club sera transmis à Monsieur TEDESCO.

6. DOSSIERS JUGES :

Melle de France lit un courrier de motivation émanant de M. Daniel KAUFFMANN pour une demande de candidature nouvelle de juge de travail. Les conditions requises sont remplies partiellement, le candidat a été accepté pour le démarrage du cursus le 9 mars à Etain, lors de l'épreuve sur lièvre. Le candidat participera à l'épreuve et sera soumis à un questionnaire du CAT vérifié par les juges, MM. Pierre MAROT et William THUON.

La candidature de M. Christophe VIEL comme juge de travail a été validée par la Sté Centrale Canine.

La proposition de candidature de juge formateur du groupe 4 a été acceptée à l'unanimité pour M. Sébastien JACOBS. Le CAT va soumettre cette proposition de nomination à la commission des juges de la Centrale Canine pour approbation.

Melle de France lit un courrier de motivation de M. Patrick MESTADIER pour une demande d'expert confirmateur. Après étude du dossier, l'ensemble du comité n'a pas donné suite à sa demande.

M. le Dr Henri GUILLET-L'HERMITTE, juge du 4^{ème} groupe, sera à l'honorariat à partir du 1^{er} juillet 2019.

Mme Annie LAVAL-DUBOUL, juge du 4^{ème} groupe, a transmis un courrier pour une demande de résiliation de son mandat de juge et ce pour des raisons de santé. Melle de France et l'ensemble du comité la remercie pour le parcours en tant que juge de beauté et pour tous les services rendus au club depuis de nombreuses années.

7. NATIONALE D'ELEVAGE 2019 :

Jury de la Nationale d'Élevage :

- **Colette Daudier** : poil dur standard sauf les jeunes, les babys, les puppys, les vétérans et les champions
- **Michel Bonnet** : tous les poil long
- **Sébastien Jacobs** : tous les poil ras et les jeunes poil dur standards
- **Henri Guillet-L'Hermitte** : tous les nains et kaninchens poil dur sauf les babys, les puppys, les vétérans et les champions
- **Agnès de France** : tous les babys, puppys, vétéran et champion poil dur standard, nain et kaninchen

(suite)



Club des Amateurs de Teckels

Les différents secrétaires de ring nommés sont : Mmes Nathalie BONNET, Angélique DECHALOU, Martine KLEIS, Marie TILLIARD et M. Marc FEUILLADE.

- **Fiche dentaire** : Mmes Danielle CACARD, Sylvie DUPOUY et M. Serge AGOGUE
- **Coup de feu** : MM. Marc LEDOYEN et Hubert SCHILDKNECHT

Le contrat de partenariat de Royal Canin a été accepté à l'unanimité avec les mêmes conditions que l'année dernière.

Les hébergements pour le comité et les juges ont été prévus et réservés à l'hôtel IBIS BUDGET à Pouilly-En-Auxois. Il restera à transmettre pour le 15 mai prochain à l'hôtel, le nombre de réservations fermes et définitives.

Marc FEUILLADE après avoir visité les lieux à Saulieu nous présente un aperçu de l'installation des halls et de toute l'infrastructure du Parc des Expositions Jean Bertin. Celui-ci est très grand, très bien agencé et convient parfaitement pour l'organisation de notre Nationale d'Élevage. Un devis émanant d'un traiteur de la région nous a été transmis avec plusieurs options de repas et de petite restauration pour vendredi soir et samedi midi. Les prises de décision finales pour le choix des repas se feront par échanges de mails avec les membres du comité.

La délégation Alsace s'est proposée pour aider avec quelques membres exposants.

L'assemblée générale du club se déroulera le vendredi 14 juin dans les mêmes locaux.

8. QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur Gérard BERNIER a présenté une candidature pour la NE 2020 à ALES pour les deux délégations fusionnantes, soit la délégation LANGUEDOC ROUSSILLON et la délégation PACA.

Limité dans le temps lors de la réunion de comité pour présenter son projet, Melle de France va transmettre ce dernier à tous les membres du comité afin de pouvoir donner leur avis par échanges de mail.

Clôture de la séance à 18 H !

Jocelyne SCHOEN